

*[Texte]*

Minister had turned around and corrected me, saying no, it would follow the normal composition in the House, also keeping in mind, as Mr. Nielsen has said, that this is some sort of an agreement but it would still not fetter whatever the Standing Committee on Justice and Legal Affairs will decide as to the composition of this particular subcommittee.

So I reiterate again that my recollection was that I had said four, four, one, one and the Minister had said no, it would be the normal composition. And that was in the initial discussion. That is my recollection. I see Mr. Nielsen shaking his head but, as I said, that is my recollection. And I take him at his word and I respect his remarks when he says that it is not a personal attack against the Minister. It is really in a sense probably a misunderstanding between the Minister, Mr. Nielsen, and my recollection as I stated it.

Thank you, Mr. Chairman.

**The Chairman:** Next is Mr. Pinard.

**M. Pinard:** Merci, monsieur le président. J'ai précisé ma pensée tout à l'heure; j'ai toujours détesté entendre accuser quelqu'un en son absence. Il nous faut des explications. J'espère que M. Nielsen aura la décence de dire qu'il y a eu vraiment mésentente, et qu'il retire ce qu'il a dit à l'égard du Solliciteur général, à savoir, qu'il ne le croit pas.

**Le président:** Merci, monsieur Pinard. Monsieur Lachance.

**M. Lachance:** Merci, monsieur le président. J'ai beaucoup de choses à dire. J'ai moi-même participé aux travaux du Comité mixte sur la politique de l'immigration et à la préparation de son rapport.

Je peux vous assurer que ce genre de comité dans lequel nous nous embarquons à propos des pénitenciers, ce n'est pas une partie de plaisir, au contraire c'est du boulot. Et d'après ce que j'ai vu au Comité de l'Immigration, ce n'est pas le rapport qu'il existe entre les nombres de députés de chaque parti qui entrent dans la composition d'un Comité qui fait qu'il y ait ou non des discussions intelligentes et non partisans. Je pense que la non-partisanerie sera le résultat du climat que nous allons entretenir entre nous durant nos discussions. C'est exactement ce qui s'est passé au Comité mixte sur la politique de l'immigration, comité dans lequel le parti ministériel avait plus de membres que les partis de l'Opposition. Cela n'a pas empêché le Comité de faire un travail extrêmement valable à mon avis. M. Lee faisait allusion tout à l'heure à des situations qui se sont produites lorsque des députés ministériels ont voté avec l'Opposition et vice versa. Il m'est arrivé moi-même à plusieurs reprises, durant les travaux du Comité, et particulièrement lors de la préparation du rapport, de voter avec l'Opposition. Je me souviens de nombreuses occasions, M. Beaudoin pourra en témoigner, où l'Opposition votait les motions présentées par des membres du parti ministériel.

Je voudrais donc autant que possible que nous évitions de nous affronter sur cette question du nombre de députés de tel ou tel côté. Qu'il y en ait sept, qu'il y en ait six, ou qu'il y en ait quatre, je m'en moque totalement, car je pense que c'est l'esprit qui compte. Il y a une seule chose avec laquelle je suis d'accord avec M. Nielsen, c'est que ce n'est pas en commençant d'un mauvais pied, comme nous le faisons cet après-midi en nous engueulant à propos de détails que nous allons créer un climat de travail qui nous permettra d'être productifs.

*[Interprétation]*

sentation à la Chambre. Il a également fait remarquer que l'entente coutumière ne lierait nullement le comité de la Justice et des questions juridiques quant à la composition de ce sous-comité.

Je répète alors que, d'après mon souvenir, c'est moi qui ai proposé quatre, quatre, un, un, et que le Ministre a rectifié pour dire que ce serait la composition normale. Voilà ce qui a été dit lors du premier entretien. C'est ainsi que je m'en souviens. Je vois M. Nielsen indiquer son désaccord mais, autant que je m'en souviens, cela s'est passé ainsi. Je le crois sur parole quand il dit qu'il ne s'agit pas d'une attaque personnelle contre le Ministre. Il s'agit très probablement d'un malentendu entre le Ministre et M. Nielsen.

Merci, monsieur le président.

**Le président:** Je donne maintenant la parole à M. Pinard.

**Mr. Pinard:** Thank you, Mr. Chairman. I made my point a while ago. I have always been against making accusations in someone's absence. We need some clarification on this matter. I hope that Mr. Nielsen will be decent enough to say that there was a misunderstanding and that he will withdraw his remarks about not being able to take the Solicitor General's word.

**The Chairman:** Thank you, Mr. Pinard. Mr. Lachance.

**Mr. Lachance:** Thank you, Mr. Chairman. I have a number of subjects to raise. Having taken part in the deliberations of the Joint Committee on Immigration and worked on the preparation of its report.

I can assure you that the type of project we are setting out on in investigating the penitentiaries will be no picnic, but will involve lots of serious work. Judging from my experience on the immigration committee, it is not the ratio of members from each party making up the Committee which determines the intelligence and impartiality of discussions. I think that lack of partisanship will be the result of the climate created by us during our discussions. This was the case in the immigration committee, a committee on which the government members were more numerous than the opposition members. This fact in no way prevented the Committee from carrying out extremely valid work, in my opinion. Mr. Lee referred to situations in which government members voted with opposition members and vice versa. On several occasions I personally voted with the opposition, particularly during the preparation of the report. I also remember many incidents, which Mr. Beaudoin will be able to confirm, where the opposition voted for motions presented by the government.

I think we should try our utmost to avoid any confrontation over this matter of the number of members from each party. Whether there are seven, six or four is a matter of total indifference to me since I believe it is the spirit which counts. I agree with Mr. Nielsen when he says that things have got off to a bad start and I do not think squabbling over details, as we are doing this afternoon, helps create a productive working climate.